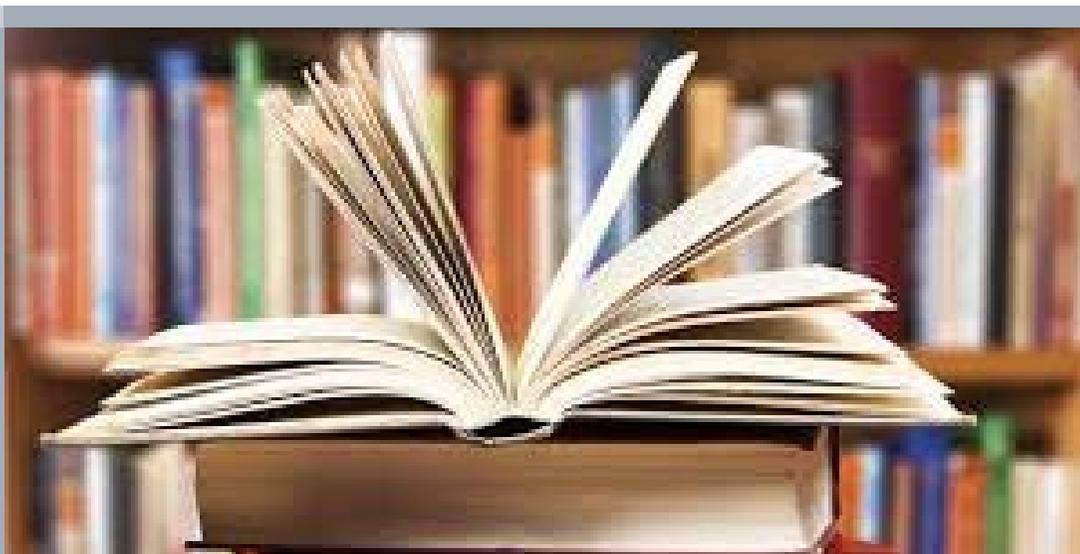


La politique de conservation des
données au sein de la Bibliothèque du
Cabinet d'avocats Shearman & Sterling

Aligned for Excellence

« Rencontre avec » Juriconnexion du
17 octobre 2017

Benoît Bréard



Sommaire

- Le cabinet Shearman & Sterling
 - Shearman & Sterling à Paris
 - La Bibliothèque du bureau de Paris

- La politique de conservation des données de la Bibliothèque
 - Les usuels
 - Les ouvrages et les collections encyclopédiques
 - Les revues
 - La numérisation de certaines collections
 - Nos souhaits



Shearman & Sterling à Paris

- Créé en 1963, le bureau de Paris comprend aujourd'hui 77 avocats, dont 12 associés et 12 Counsels, de plus de dix nationalités différentes.

- Les principaux domaines d'intervention :
 - Banque finance
 - Fusions & Acquisitions
 - Private equity
 - Marchés de capitaux
 - Epargne salariale
 - Restructuration et entreprises en difficulté
 - Fiscalité
 - Droit international public
 - Arbitrage international



La Bibliothèque du bureau de Paris

Créée en 1985 la Bibliothèque du bureau de Paris comprend aujourd'hui 4 documentalistes ayant chacun un domaine d'attribution : Corporate, Tax, Arbitrage, ... et aussi des tâches générales : catalogage, bulletinage, formation, panorama de presse, ...

En juin 2016, le cabinet a déménagé vers le 17^{ème} arrondissement, après 20 ans sur les Champs-Élysées, nous avons donc été obligés de réorganiser entièrement la bibliothèque et ses archives.

Nous avons précédemment quatre bibliothèques, elles ont été réunies dans un espace unique avec une capacité de rangement un peu moins importante que sur les Champs-Élysées. En revanche, nous avons conservé dans les locaux du cabinet un espace de stockage propre pour les archives de la bibliothèque.



Plus de 3 300 ouvrages ; 6 postes de consultation ; ouverture 24/24 et 7/7

Plus 250 abonnements à des périodiques français et étrangers, dont plus de la moitié est aussi accessible en version numérique

A partir du portail de la bibliothèque accès à plus de 60 bases de données françaises ou étrangères

La conservation des données: une question toujours d'actualité

Sent: jeu. 05/10/2017 10:21

To: **Paris - Library Team**

Bonjour

Est ce que je peux avoir une version du memento social en date de 1999 et 2001 svp ?

Et est-ce que je peux avoir la première édition du livre OPA OPE de Viandier ?

Merci bcp^

Sent: jeu. 05/10/2017 11:37

To:  Benoit Breard

Benoit

Est-ce qu'on a des anciennes éditions du bouquin de Maurice Cohen, le droit des comités d'entreprise stp, notamment avant 2001

La politique de conservation des usuels

- Lorsqu'une nouvelle édition paraît :
 - Un exemplaire N-1 est conservé aux Archives pour les codes et les mémentos
 - Certains exemplaires N-1 de ces usuels sont aussi conservés dans une armoire dédiée dans la bibliothèque
 - Les éditions antérieures sont conservées en fonction de la matière et de la pratique des avocats du bureau de Paris (d'un exemplaire tous les ans à un exemplaire tous les 5 ans)

Extrait de l'inventaire des codes conservés:

Code civil	1977, 1979, 1980, 1981, 1982, 1984, 1985, 1986, 1987, 1989, 1990, 1992, 1993, 1994, 1996, 1997, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017
Code de commerce	1975, 1977, 1978, 1979, 1983, 1984, 1985, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995 (manquant), 1996, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017
Code de procédure civile	1977, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2001, 2002, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2014, 2015, 2016, 2017
Code des sociétés	1985, 1986, 1988, 1990, 1991, 1992, 1995, 1996, 1997, 1999, 2000, 2001, (2002, 2003, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2015
Code du travail	1976, 1979, 1980, 1982, 1983, 1984, 1985, 1987, 1988, 1990, 1991, 1992, 1994, 1995, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2003, 2004, 2005, 2006, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015
Code général des impôts	1971, 1977, 1978, 1981, 1983, 1987, 1991, 1993, 1995, 1997, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2011, 2012, 2014, 2015
Code pénal	1976, 1981, 1989, 1991, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2011, 2012, 2013, 2014, 2016, 2017

La politique de conservation des ouvrages et collections encyclopédiques

■ Les ouvrages :

- L'édition N-1 des grands traités est conservée aux Archives et on conserve ensuite certaines des anciennes éditions en fonction de la matière et/ou de la pratique du bureau de Paris
- Les autres anciennes éditions sont pilonnées

■ Les collections encyclopédiques :

- Pas de conservation des fascicules ou études anciennes des diverses collections encyclopédiques (Daloz, Editions législatives...)
- Une seule exception pour certains fascicules du JurisClasseur : une politique de conservation des fascicules est organisée par Lexis

ANCIENNES EDITIONS

Politique de conservation

1) On pilonne toutes les anciennes éditions de...

Précis Daloz, Thémis...
+
Déontologie de l'avocat
Institutions judiciaires
Pratique des procédures rapides
Recueil des traités européens
Règles de la profession d'avocat

=> Seule l'édition courante est conservée en Bibliothèque.

2) On archive 1 exemplaire de l'avant-dernière édition des grands traités...

Cabrilac
Chapus
Cohen
Cozian
Grimaldi
Huet
Gavaldà & Stoufflet
Ghestin
Guyon
Laubadère
Malleury & Aynès
Ripert & Roblot
Soinne
Vauplana
Viandier

mais aussi :

Pratique du contentieux administratif
Technique contractuelle
Traité de la propriété littéraire
Voies d'exécution

La politique de conservation des revues

La décision de conserver ou pas une revue se prend au cas par cas, nous n'avons pas de règle générale comme c'est le cas pour les ouvrages :

L'archivage papier ou numérique se fait donc en fonction de la réponse donnée à certaines questions :

- Est-ce une revue d'actualité ou une revue de fonds ?
 - Ex : le BRDA ou la Revue fiduciaire ne sont pas conservées longtemps au format papier

- La revue est-elle accessible en ligne ou en version numérique et quelle est la pérennité de cet accès ?
 - Revues institutionnelles téléchargées, ex : « Bulletin de la Banque de France »
 - JOUE papier jeté
 - Attention aux revues étudiantes, ex : « Versailles International Arbitration and Business Law Review »
 - Attention à la modification du périmètre de notre accès Internet, ex : Bulletin CNCC
 - Attention aux supports devenus obsolètes, ex : « Revista Brasileira de Arbitragem » (CD-Rom sous FolioViews devenu illisible) pour laquelle nous avons récupéré les données au format Pdf

La politique de conservation des revues

- Cette revue est-elle souvent consultée ?

Ex : LJA est plutôt valorisée en version numérique qu'au format papier

- Si la revue est disponible en ligne sous un autre format que le format Pdf, les avocats ont-ils besoin de copies de la revue elle-même ?

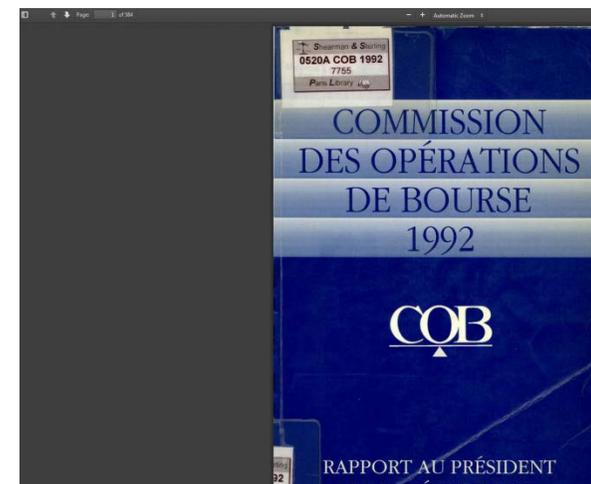
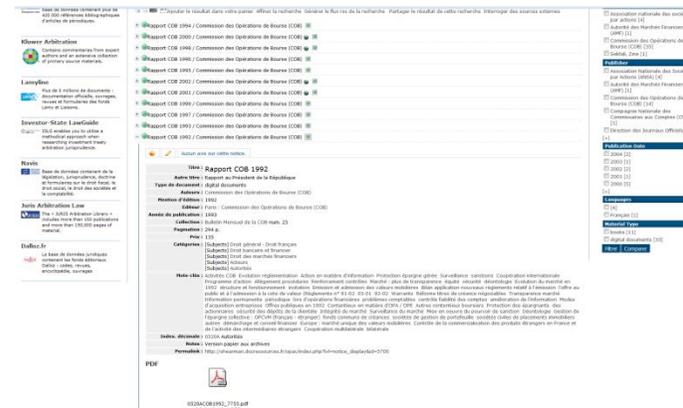
Ex : Gazette du Palais, Cahiers de l'arbitrage

La politique de numérisation de certains ouvrages / collections

Ces collections peuvent être localisées dans la bibliothèque comme dans les archives

- Numérisation de certains documents papier (Rapports COB...) provenant d'institutions publiques disparues ou n'existant pas en ligne.

- Documentation de base fiscale : la collection papier a été numérisée par le Scan Center lors du déménagement (gain de place et facilité d'accès pour les fiscalistes)



En guise de conclusion voici nos souhaits :

- Nous aimerions que les éditeurs numérisent les collections de la seconde moitié du XXe siècle pour les mettre à disposition des utilisateurs (gratuitement ou...),
- Nous aimerions que les collections mises en ligne par les éditeurs publics comme privés restent accessibles indéfiniment,
- Nous aimerions que le format pdf soit privilégié pour les ressources en version numérique,
- Nous aimerions que certaines bibliothèques publiques offrent un service de transmission de références contre paiement avec des délais acceptables par les professionnels du droit.

Merci beaucoup pour votre attention.

Des questions ?